



Comité de défense et d'animation du quartier de Magonty

Association loi 1901 – n°4097 du 20 novembre 1945

La Pigne de Magonty

Novembre 2006

EXPOSITION ARTISANALE

Le comité de quartier de Magonty organise son exposition artistique annuelle à la maison de quartier, place de la Résistance

le samedi 9 décembre 2006 de 10h00 à 18h00

Les artistes amateurs de Magonty et des environs exposeront leurs œuvres.

Venez faire votre marché de Noël

Le verre de l'amitié clôturera la manifestation

L'assemblée générale du comité de quartier de Magonty

L'assemblée générale du comité de quartier de Magonty aura lieu le samedi **27 janvier 2007**. Le programme de la matinée est le suivant :

- de 9h00 à 10h45 : assemblée générale ordinaire **réservée aux adhérents**
- de 10h45 à 11h00 : nouvelles adhésions
- 11h00 à 12h15 : débat avec les élus, **ouvert à tous**
- 12h15 : verre de l'amitié

Important. Dès maintenant, envoyez-nous les questions que vous souhaitez poser aux élus.

La communication

Outre la *Pigne de Magonty* qui paraît quatre fois par an, et qui est distribuée dans toutes les boîtes aux lettres par les bénévoles du comité de quartier de Magonty, ce dernier communique avec les habitants du quartier par le biais d'Internet.

Six fois par an, la *Pigne au Net* paraît sur le site de la Fédération de quartier. Les personnes qui ont fourni leur courriel sont informées par mèl dès sa parution. Si vous disposez d'Internet et que vous ne connaissez pas ce journal, vous pouvez le consulter à l'adresse suivante :

<http://www.federation-quartiers-pessac.com/quartiers/magonty/pignonet/pignonet.htm>

Trente numéros ont déjà été publiés. Le dernier qui vient de paraître a complètement modifié sa présentation pour améliorer sa lisibilité.

Par ailleurs, la feuille d'information *Magonty Info Express* est envoyée par mèl à tous les lecteurs en fonction de l'actualité.

Pour vous abonner à ces publications, adresser un mèl à l'adresse suivante :

magonty@federation-quartiers-pessac.com

Le présent journal reprend les principaux articles parus dans les publications Internet

Siège : Maison de quartier de Magonty, Place de la Résistance, 33600 PESSAC

Courriel : magonty@federation-quartiers-pessac.com

Président : Serge DEGUEIL Téléphone : 05 56 36 55 54 Courriel : sdegueil@yahoo.fr

Les Antennes de téléphonie mobile

Antenne de la rue du Transvaal

Rappelons que l'antenne de la rue du Transvaal a été installée en novembre 2003 et a commencé à émettre en décembre 2003. Suite de la réaction hostile des habitants de la rue du Transvaal et des lotissements environnants, le syndicat de quartier, après étude sur le terrain, a proposé, dans un courrier daté du 5 mars 2004, un emplacement qui pouvait satisfaire toutes les parties puisque situé sur le domaine public d'accès facile et à 250 mètres des habitations les plus proches. Malheureusement l'opérateur a implanté son antenne, sans que l'esprit de la charte relative aux antennes de téléphonie mobile de Pessac, alors en cours de rédaction, soit respecté malgré l'engagement des élus. En particulier le respect du temps de concertation de deux mois aurait permis de mettre en œuvre la bonne solution. Les représentants du syndicat de quartier sont reçus par le maire le 1^{er} juillet 2004. Suite à un malentendu, les représentants sortent de la réunion, convaincus que la ville avait signé un bail de trois ans avec l'opérateur Bouygues Telecom. Le syndicat de quartier engage donc en janvier 2006 une procédure pour demander à la ville de ne pas renouveler le bail en décembre 2006 : cette tentative est vouée à l'échec, car la durée est en réalité de dix ans et non trois. Lors d'une nouvelle réunion qui s'est tenue en mairie le 10 mars 2006, au cours de laquelle, la Mairie reconnaît que « la concertation ne s'est pas déroulée dans les meilleures conditions, en raison, principalement, de la pression exercée par l'opérateur qui sortait du blocage du chantier de l'avenue Saint-Exupéry », le syndicat de quartier obtient que la ville demande à l'opérateur de faire une proposition pour éloigner l'antenne, sachant que les frais seraient à sa charge puisqu'elle avait donné son accord en 2003. Bouygues Télécom a chiffré cette opération à 166 000 €, somme à laquelle il faut rajouter le coût d'une

voie d'accès et les frais de raccordement au réseau, somme tout a fait dissuasive pour la ville, qui s'engage toutefois à ne pas renouveler le bail avec Bouygues Telecom lorsque ce dernier arrivera à échéance en 2013 !

Le comité de quartier n'avait aucune illusion sur la suite qu'allait donner l'opérateur et sa bonne volonté pour faire une proposition raisonnable, regrette vivement cette conclusion et sera beaucoup plus vigilant à l'avenir.

Antenne des Bouvreuils

Suite à la demande du comité de quartier, l'APAVE a procédé à une campagne de mesures de champ électromagnétique à proximité de l'antenne des Bouvreuils, appartenant à l'opérateur Orange, située le long de la piste cyclable Pessac-Mérignac, entre la rue de Bouvreuils et l'allée des Passerines. Afin de disposer de résultats de mesures comparables avec les autres antennes du quartier, trois points de mesure ont été définis sur l'axe d'un des trois émetteurs, où la puissance émise est maximum, et à des distances égales à 58 m, 185 m et 250 mètres de l'antenne.

Les résultats fournis par l'APAVE donnent des valeurs moyennes toujours inférieures à 1 V/m, niveau généralement reconnu comme n'ayant aucune incidence néfaste sur l'organisme et largement inférieur au seuil de 41 V/m défini par la législation française.

Des mesures ont été réalisées en mai 2005 dans les mêmes conditions, suivant le protocole défini par l'ANFr, au voisinage de l'antenne de la rue du Transvaal. Elles ont donné des résultats comparables. Nous demanderons prochainement de réaliser les mêmes mesures aux alentours de l'antenne SFR du Petit Gazinet.

Ligne à grande vitesse Bordeaux-Espagne

Le débat public sur la ligne à grande vitesse, qui a démarré fin août 2006, se poursuit jusqu'à la fin décembre.

Ce projet présente un intérêt économique incontestable pour l'Aquitaine. En plus des avantages pour le trafic voyageurs, il devrait permettre de réduire le volume des marchandises qui transitent sur nos routes grâce au ferroutage. Enfin, avec la mise en service en Espagne des lignes à grande vitesse Irun-Madrid et Irun-Bilbao programmée en 2013 (Y basque), il assurera la continuité de la liaison ferroviaire à grande vitesse du nord au sud de l'Europe. Le débat public porte sur le choix du tracé à partir de trois scénarios :

- le scénario 1 : doublement de la voie actuelle de Bordeaux à Irun ;
- le scénario 2 : doublement de la voie actuelle de Bordeaux au sud de Cestas, puis création d'une ligne nouvelle ;
- le scénario 3 : sortie par le sud-est de Bordeaux en direction de Langon.

Un débat public sera organisé par la Commission particulière du débat public **le 28 novembre 2006 à 19h00 à la salle Bellegrave à Pessac.**

Bien que ce problème ne concerne pas directement le quartier, il est important que tout le monde se mobilise. En effet, si l'un des deux premiers scénarios était retenu, les conséquences sur l'urbanisme à Talence, Pessac et Cestas seraient catastrophiques : des centaines de maisons seraient détruites, alors que le tracé sud-est aurait un impact beaucoup plus limité, du fait de la présence de la gare de triage d'Hourcade, d'une part, et de l'existence d'une troisième voie et d'un habitat moins dense. Cette réunion donnera une fois de plus l'occasion aux opposants à la ligne Bordeaux-Toulouse de s'exprimer : il est donc indispensable que les habitants du sud-ouest de Bordeaux se fassent également entendre.

Venez nombreux pour faire bloc contre les opposants au scénario 3 qui ont pris l'habitude de monopoliser la parole et donner l'impression qu'une majorité de participants au débat est favorable à leurs arguments.

La voirie

Réfection de chaussées

Début juin, à la demande des riverains, la commission voirie du comité de quartier a signalé à la ville le mauvais état de la chaussée des rues des Sources du Peugeot et du Transvaal. Après s'être engagée sur une échéance à court terme, la ville réalisait les travaux en septembre : nous tenons à remercier les services techniques d'avoir tenu leurs engagements.

Avenue du Port Aérien

Les riverains de l'avenue du Port Aérien se plaignent depuis plusieurs années du danger que représentent pour eux et pour les ouvriers du Centre d'Aide par le Travail (C.A.T.) la vitesse excessive des voitures ainsi que l'absence de véritable cheminement piétonnier et l'aspect insalubre des fossés. Après plusieurs séances de travail avec les riverains, un dossier a été établi : il consiste à buser le fossé côté C.A.T. pour en faire une piste engravée, aménager des zones de stationnement entre la piste et la route, matérialisées par des chicanes. Le projet a été présenté aux services techniques de la ville qui a émis une approbation de principe et demandé à la CUB de faire une proposition prenant en compte la demande des riverains.

Fin juin, le projet de la CUB a été présenté aux intéressés, qui l'ont rejeté en bloc, car il ne correspondait pas à leur attente. Dans ce projet, la limitation de la vitesse excessive uniquement est assurée par la mise en place d'un certain nombre de ralentisseurs sur la chaussée. Par contre, le refus de buser le fossé, sans arguments convaincants, empêche la réalisation du cheminement piétonnier qui est une des revendications fortes des riverains. Lors de deux réunions avec les responsables de la ville, dont la dernière remonte au 7 novembre, les représentants du comité de quartier ont tenté de convaincre les responsables de la ville de faire évoluer le projet de la CUB dans un sens plus favorable aux intérêts du quartier.

En tout état de cause, les travaux seront réalisés en 2007.

Aménagement de la place de la Résistance

Suite à un incident provoqué par un 4x4 qui a reculé alors qu'un enfant se trouvait derrière lui, incident qui aurait pu avoir des conséquences dramatiques, un groupe de travail réunissant les représentants des

parents d'élèves et du comité de quartier a été mis sur pied pour faire des propositions d'aménagement de la place de la Résistance, devant les écoles maternelles et élémentaires du quartier.

Après plusieurs réunions, deux solutions ont émergé. La première consiste principalement à réduire le rayon du rond point devant l'école pour donner plus d'espace aux piétons, à canaliser la circulation et aménager les parkings uniquement côté école pour éviter le stationnement sauvage. Les places de stationnement en épis et la suppression de la lunule devant la maison de quartier permettront également d'augmenter la capacité de parcage. La seconde solution reprend l'essentiel des idées et crée un sens unique en ouvrant une voie nouvelle entre la place et l'allée des Îles du Vent, l'accès à la place se faisant par l'allée des Passerines via la rue de la Poudrière. Cette solution apporterait plus de fluidité dans la circulation aux heures d'entrée et sortie des écoles, par contre, elle est nettement plus onéreuse et surtout elle amènera des nuisances aux habitants du Club des Princes II, nuisances qu'il faudra impérativement intégrer dans le choix des solutions.

Les deux projets seront adressés à la ville pour permettre leur prise en compte dans les futurs projets d'aménagement du quartier.

Rue de la Poudrière

Suite à une réunion avec les riverains de la rue de la Poudrière, le comité de quartier a adressé un projet à la mairie le 26 septembre 2005 : il avait pour but de sécuriser le tronçon de la rue compris entre le giratoire de Magonty et celui de l'Orée du Bois en canalisant la circulation de part et d'autre des intersections de la rue de la Poudrière avec la rue des Fauvettes et la rue des Bouvreuils, et en aménageant des passages pour piétons, la traversée étant actuellement quasi impossible aux heures de pointe. Le projet a été présenté à la CUB et à la ville qui ont pris conscience de l'importance du problème et diligenté eux même une enquête. La programmation des travaux se fera dès que possible mais reste tributaire des budgets.

Les animations

La Rencontre du mercredi 29 novembre

Nous commençons une nouvelle saison avec la projection d'un diaporama présenté par Gérard Dubos, qui a été président du syndicat de quartier de Magonty de 1994 à 2000.

Avec lui nous découvrirons l'effort, la fatigue, la beauté des paysages et l'accueil des refuges qui font oublier les souffrances de la journée mais surtout la richesse des rencontres tout au long du chemin.

Après la présentation vidéo de Gérard nous pourrions, autour d'un verre, poursuivre la discussion et partager tous ensemble nos expériences et nos émotions de marcheur et de montagnard.

Cette soirée aura lieu à la maison de quartier de Magonty **le mercredi 29 novembre à 20h30**. L'entrée est libre. Il est prudent de réserver.

Contact : Serge Degueil au 05 56 36 55 54

Les animations (suite)

Les Automnales de Magonty

La fête des associations avait l'habitude depuis 15 ans de rassembler autour du syndicat de quartier les associations qui, tout au long de l'année, concouraient à l'animation du quartier. Mais au fil des ans, l'intérêt pour cette manifestation a eu tendance à s'effriter. Cette année le Comité de Quartier a donc décidé de tourner la page en créant les *Automnales de Magonty*. Cette manifestation a été réalisée en partenariat avec la ville de Pessac, l'office socio-culturel et la Chorale *Croqu'notes*. Elle s'est déroulée sur une journée avec un point d'orgue au moment du concert donné par la Chorale.

La conquête de la Pigne d'or

La journée a commencé par un rallye cycliste, épreuve du type « carte au trésor de FR3 » où la bicyclette remplaçait l'hélicoptère. La conquête de la pigne d'or consistait à déchiffrer trois énigmes qui permettaient de découvrir trois itinéraires à travers le quartier. Deux épreuves sportives complétaient le rallye. Malgré le mauvais temps sept équipes se sont lancées à la conquête de la pigne soit une quinzaine de personnes. Quatre équipes seulement sont repassées comme convenu au point de départ. Les autres, perdues dans la pluie et le brouillard, ne sont pas réapparues. Nous espérons qu'elles ne sont toujours pas en train de chercher leur chemin. Aucune équipe n'a cependant terminé la totalité des épreuves. Nous ne vous dévoilerons pas maintenant le détail et le caractère de ce rallye car à la demande des quelques participants nous vous le proposerons à nouveau par une belle journée de printemps.

La Pigne d'Or a été remportée par l'équipe Dubos, Guy père et fils suivie par l'équipe Pin, Comparet, Cado.

L'auberge espagnole

Le mauvais temps ayant fait son office, l'Auberge Espagnole n'a regroupé qu'une vingtaine de personnes sous le préau du centre de Romainville. Mais la convivialité et le partage du pain et du vin ont largement contribué réchauffer l'atmosphère.



L'auberge espagnole

Les concours de l'après-midi

L'après-midi, avec le retour du beau temps, le concours de pétanque a fait le plein de concurrents et l'initiation au tir à l'arc a attiré, comme l'an dernier, beaucoup d'amateurs. Le concours de pétanque a été gagné par l'équipe Moreau, Darmaillac suivie par le couple Gambiny.

L'apéritif-concert

L'apéritif concert a été le point fort de cette journée avec la remise des prix et une belle prestation de la chorale *Croqu'notes* qui, pour l'occasion, avait extrait de son répertoire des chansons à l'esprit festif bien adaptées aux circonstances. Beaucoup de Magontins ont alors découvert tout le talent de cette chorale qui, sous la direction d'Anne-Marie Garcia et de Christophe Campet, se produit fréquemment dans notre région ; elle est régulièrement invitée à des rencontres chorales dans d'autres régions de France et n'hésite pas à traverser les frontières pour aller porter le message de la chanson à l'étranger.



La chorale Croqu'Notes

De nombreuses personnalités de Pessac s'étaient jointes aux Magontins pour le verre de l'amitié. Monsieur Benoît, conseiller général, représentait le Maire de Pessac.

Le repas dansant

L'animation musicale de la soirée était placée sous l'égide de « Musique dans les quartiers » de l'office socio-culturel de Pessac avec l'orchestre *Swing Catalpa*. La Chorale *Croqu'notes* avait pris en charge la préparation et le service du repas, la décoration de la salle et ainsi sous les couleurs du Canada, nous avons pu déguster quelques spécialités québécoises, le sirop d'érable étant roi dans l'assaisonnement des mets. Un merci particulier à Josiane Lacaste et à son équipe qui a pris en charge l'organisation de cette soirée et nous a fait découvrir un autre visage de cette chorale. La totalité des bénéfices de la soirée a été reversée à la chorale au titre de la participation du quartier de Magonty au projet de voyage au Québec dans le cadre des Choralies de Montréal de 2008. Bonne chance pour ce projet ambitieux.